



Position de kibesuisse par rapport à la fermeture d'une crèche privée à Genève

Genève a fermé d'urgence une crèche le 7 février 2020 pour des raisons de sécurité. Cette mesure est très rare.

Kibesuisse prend position par rapport à cette décision. La fédération félicite les autorités de surveillance genevoises pour avoir priorisé le bien-être des enfants et pour avoir pris leurs responsabilités. Kibesuisse souhaite également mettre l'accent sur le grand manque de structures d'accueil subventionnées de la petite enfance en Suisse romande.

Critères minimaux requis

Une crèche peut être amenée à fermer ses portes si elle ne répond pas aux critères minimaux fixés par les autorités de surveillance des cantons. Kibesuisse ne peut que saluer le fait que des **contrôles** soient effectués et que les mesures qui s'imposent soient prises. Les critères sont des **garants pour une qualité minimale** de l'accueil dans les structures. Ceux-ci se situent au niveau de la structure même : local et matériel, taux d'encadrement, formation des accueillant-e-s, hygiène, sécurité, etc. Leur non-respect a des conséquences qui peuvent aller jusqu'à la fermeture. Ceci garantit une qualité minimale pour une prise en charge des enfants adaptée à leur âge et à leurs besoins.

Pénurie de structures d'accueil

L'exemple de la crèche privée fermée à Genève illustre la **pénurie d'une offre de qualité minimale** dans l'accueil de jour de l'enfant et ce, surtout dans le respect de l'égalité des chances pour toutes les familles et tous les enfants en Suisse. Cette pénurie est ressentie notamment au niveau des places d'accueil subventionnées. La participation au financement par les collectivités publiques varie grandement entre les cantons, mais n'a pas atteint en Suisse un taux satisfaisant pour permettre l'**accès à l'accueil de qualité pour tous**. Dans la nécessité de trouver des solutions d'accueil, les familles n'ont pas toujours le choix, ce qui défavorise celles qui auraient le plus besoin d'un encadrement professionnalisé.

L'éducation précoce n'est pas du seul ressort de la famille et doit être ancrée dans le système de formation

La Suisse est en retard sur bon nombre de pays européens dans le domaine de l'éducation précoce (éducation et accueil des jeunes enfants). La Suisse a trop longtemps considéré cette éducation comme étant du strict **domaine de la famille** et non du domaine public. L'encouragement précoce dont on n'a cessé de démontrer les bienfaits lorsqu'ils sont de qualité prend une place maintenant de plus en plus importante dans les préoccupations politiques. Pour kibesuisse, il est évident que l'accueil extrafamilial des enfants doit être une activité pédagogique reconnue et ancrée dans le système de formation.

kibesuisse

Verband Kinderbetreuung Schweiz

Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant

Federazione svizzera delle strutture d'accoglienza per l'infanzia

Josefstrasse 53, CH-8005 Zürich, T +41 44 212 24 44, www.kibesuisse.ch